

Guide pratique

Pour une politique de gestion intégrée des
eaux pluviales en ville

La gestion intégrée des eaux pluviales,
c'est intégrer les eaux pluviales dans
l'aménagement urbain

*Stéphanie HAMON, Chargée de mission gestion de l'eau et aménagement durable des espaces, SEPoMA,
et Michèle PATRAS, ingénieure SATESE, Département de Seine-et-Marne*

Guide pratique "politique de gestion intégrée des eaux pluviales"

- 1. Contexte**
- 2. Présentation du guide**
 - 2.1 La gestion intégrée des eaux pluviales : un atout pour les collectivités
 - 2.2 Les grands principes
 - 2.3 Le cadre réglementaire
 - 2.4 La mise en œuvre d'un projet
 - 2.5 Quel accompagnement en Seine-et-Marne ?
- 3. Techniques alternatives**

1. Contexte



Contexte

Le guide s'inscrit dans les objectifs de la Charte Natur'EAU 77 :

- ✓ Enjeu 2 : sensibiliser les acteurs à une meilleure intégration et prise en compte des problématiques de gestion de l'eau dans les documents d'urbanisme
- ✓ Enjeu 3 : favoriser la prise en compte de la gestion de l'eau et de la biodiversité dans les projets d'aménagement

Contribution aux objectifs chiffrés de la Charte suivants :

- ✓ 100 % des zonages des eaux pluviales approuvés
- ✓ 1 projet de gestion intégrée des eaux pluviales / an / EPCI
- ✓ Désimperméabilisation significative de 20 cours d'écoles

➤ **La publication de ce guide correspond à l'action 10 du plan d'action**

C'est le fruit de la collaboration de l'ensemble des signataires et partenaires de la Charte. Il donne des éléments clés aux collectivités et aménageurs, en complément d'autres actions (accompagnement technique via ID77, avis PLU(i), etc)



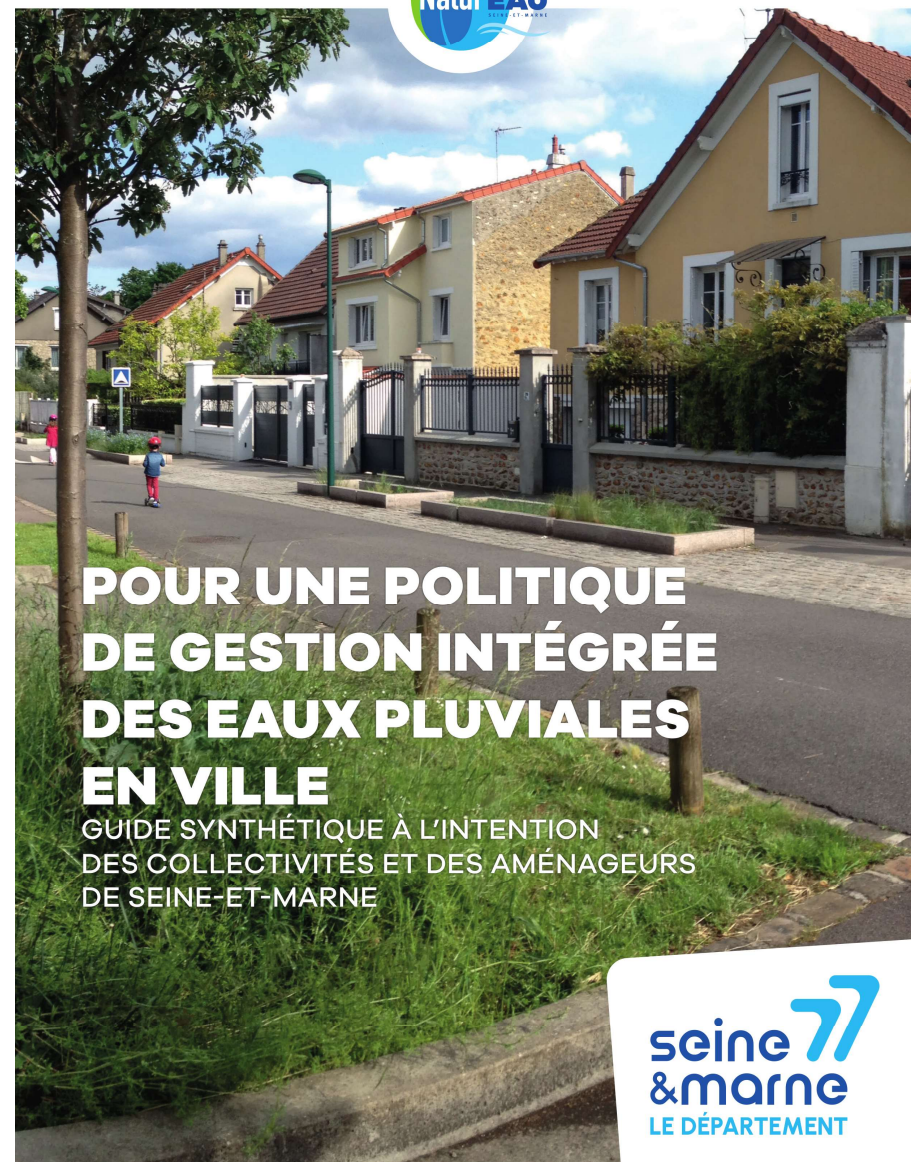
2. Présentation du guide



Contenu du guide

Préambule

1. La gestion intégrée des eaux pluviales : un atout pour les collectivités
2. Les grands principes de la gestion intégrée des eaux pluviales
3. Le cadre réglementaire
4. La mise en œuvre d'un projet
5. Quel accompagnement en Seine-et-Marne ?
6. Lexique
7. Outils et liens utiles



2.1 Un atout pour les collectivités

Les limites du « tout tuyau » :

- Débordement des réseaux de collecte
- Accentuation des pics de crues
- Saturation des stations d'épuration
- Transport des pollutions par ruissellement



Solution classique à éviter



Solutions alternatives de gestion intégrée à favoriser



Les bénéfices des solutions fondées sur la nature :

- Un ruissellement limité
- Des milieux aquatiques moins pollués
- Des îlots de fraîcheur
- Des espaces favorisant la biodiversité
- Un sol vivant
- Le piégeage du carbone
- Le bien-être des habitants



Villes plus résilientes au changement climatique



2.2 Les grands principes

Eviter le ruissellement : Zéro rejet

- Infiltrer → Maîtriser l'imperméabilisation des sols

Limitier le ruissellement et son impact : Débits régulés

- Techniques alternatives
- Espaces multifonctions inondables

Anticiper les conséquences des pluies extrêmes :

- Aménager (rues-rivières, espaces inondables)
- Entretien des zones d'infiltration (mares tampons, zones naturelles d'expansion de crue...)
- Se préparer à la gestion de crise



Parking perméable + noue, Vaires-sur-Marne



Aire de jeu inondable, Prunay-sur-Essonne



ZNEC en eau, La Chapelle-Gauthier



ZNEC à l'étiage, La Chapelle-Gauthier

2.3 Le cadre réglementaire

Les enjeux :

Préservation de la ressource en eau

Pollution des milieux naturels

Inondations



Les documents-cadres supra communaux :

Plan national d'actions pour la gestion des eaux pluviales (2022)

SDAGE 2022-2027

SDRIF-e

SAGE

PGRI

Les documents à l'échelle des collectivités :

Zonage eaux pluviales

SCoT

PLU

Arrêtés communaux et intercommunaux

Arrêtés préfectoraux (dossiers loi sur l'eau)



2.4 Mener à bien un projet de gestion intégrée des eaux pluviales

Les étapes d'un projet :

- Définir le projet et identifier les opportunités,
- Réaliser l'état des lieux,
- Choisir la maîtrise d'œuvre selon le projet,
- Associer les usagers à la réflexion,
- Construire les scénarios,
- Choisir un scénario,
- Approuver le projet,
- Suivre les travaux et réceptionner le(s) ouvrage(s),
- S'approprier le(s) ouvrages et les entretenir.



*Chantier participatif « Elève ton arbre », collège
Blanche de Castille, La-Chapelle-La-Reine*



2.5 Quel accompagnement en Seine-et-Marne ?

Accompagnement technique : Les offres ID77

- C86 : Désimperméabilisation des espaces publics
- C15 : Mise en œuvre d'un projet
- C22 : Gestion du risque inondation

Pour faire une demande à ID 77 :
<https://www.id77.fr/fr/offres>

Accompagnement financier : Les subventions

- Le Département de Seine-et-Marne
- L'Agence de l'Eau Seine-Normandie
- La Région Ile-de-France
- L'État via les appels à projet

*Plus d'informations sur le site de l'eau du
Département :*
<https://eau.seine-et-marne.fr/>,
rubrique « eau & nature en ville »



*Cour désimperméabilisée, école Jules Ferry,
Brie-Comte-Robert*

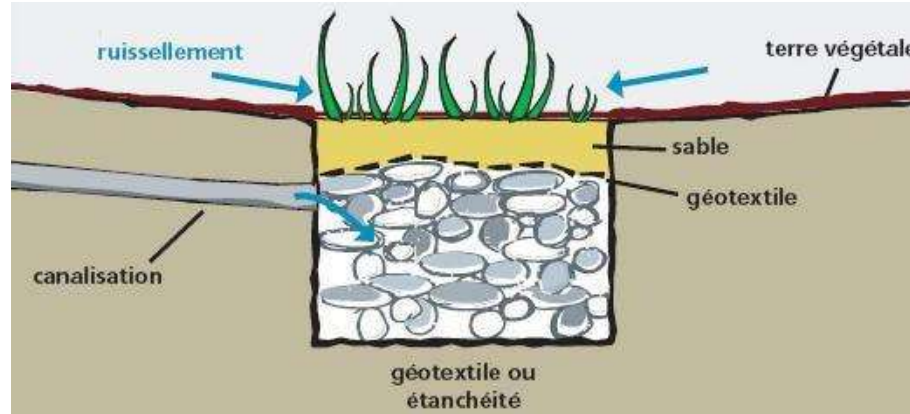
3. Solutions alternatives



Les solutions techniques



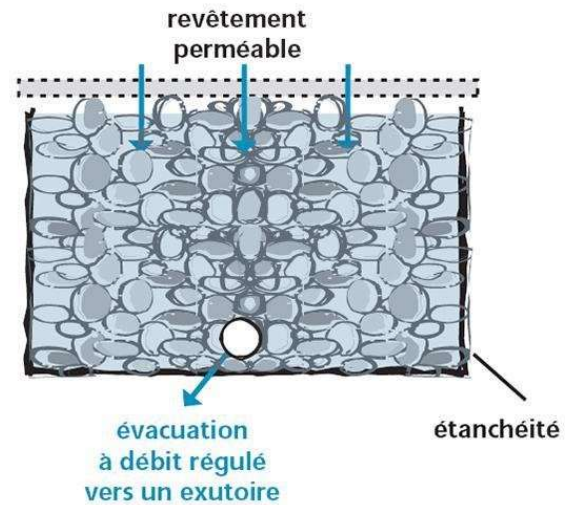
Parking drainant



Fosse de Stockholm, tranchée drainante



Fossés, noues, jardins de pluie

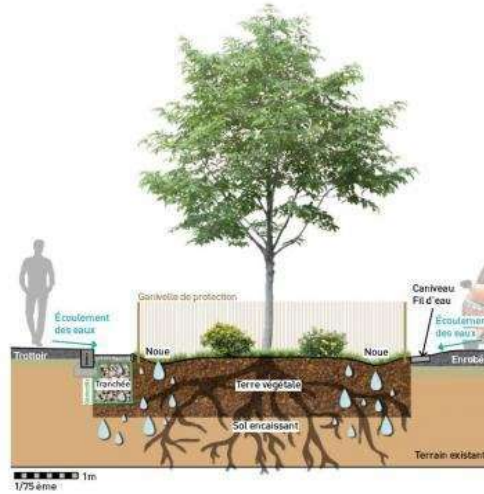


Chaussée stockante

Les solutions techniques



Désimperméabilisation



Arbre de pluie



"Solution sans regret"



Bassin d'infiltration



Espace multifonctions inondables

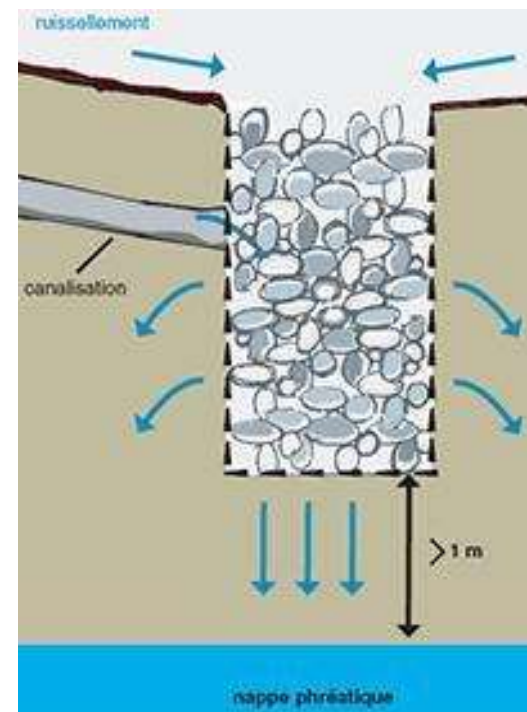
Les solutions techniques



Toiture stockante / végétalisée



Citerne de récupération



Puits d'infiltration

Plus d'informations sur : <https://eau.seine-et-marne.fr/fr/gestion-integree-des-eaux-pluviales>

Merci de votre attention

Stéphanie HAMON

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

Mail : stephanie.hamon@departement77.fr

Téléphone : **01.64.14.76.71**

Michèle PATRAS

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

Mail : michele.patras@departement77.fr

Téléphone: **01.64.14.76.35**

*Téléchargez les guides « Pour une politique de gestion intégrée intégrée des eaux pluviales en ville » et « Mener à bien un projet de gestion intégrée des eaux pluviales » sur :
<https://eau.seine-et-marne.fr/fr/centre-documentaire>*